

REUNION DE CONSEIL DU 12 DECEMBRE 2002

L'an deux mil deux, le douze décembre, à 21 heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Yves Lemaire, Maire.

Présents : Lemaire Yves, Beaucamps Eric, Puisse J-Philippe, Baillon Michel, Marouzé Gérard, Ridoux Philippe, Grelin Jean, Harlay Jeannine, Kuszpa Patrick, Mas-souille Odile, Dewidehem Yvon, Quillet Philippe.

Absents excusés : (ont remis un pouvoir) Mme Pinsson Marie-Christine, Cleuet Guy et George Jacky.

ORDRE DU JOUR :**ETUDE HYDROGEOLOGIQUE.**

Suite au schéma directeur d'assainissement, une étude hydro-géologique sera réalisée sous la maîtrise d'ouvrage de la C.C.P.S

REDEVANCE SICAE-OISE

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil du décret n° 2002-409 du 26 mars 2002, portant modification des redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages du réseau public de transport d'électricité. Il propose au conseil, de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public à 100 % du taux maximum, soit un montant de **153 €**.

SUBVENTION AU CENTRE DE LOISIRS

Le conseil donne son accord pour les tarifs du centre de loisirs pour l'année 2003, dont les montants sont les suivants :
Centre aéré : 4/13 ans : **19€** par semaine, soit (124,63 francs)
Camps Ados : 13/17 ans : **5€50** par jour soit (36,07 francs)
Mercredi : 4/6 ans : **23€** par trimestre

Virement de Crédits :

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil que les crédits prévus à certains articles du budget 2002 étant insuffisants, il est nécessaire de voter les virements suivants :
(Au compte investissement : 21538-4) **-30 €** pour les virer au compte 2158-3, afin d'effectuer le règlement à l'entreprise SDT pour la pose des alarmes dont le montant de la facture s'élève à **4 747,77 € TTC**.

ETAT CIVIL

Naissances

Manon, Rose, Yolande NYSENS à Compiègne
Le 23 octobre 2002

Pauline, Eliane, Antoinette VANDERSTEENE
à Compiègne le 31 octobre 2002

Décès

Madeleine, Raymonde JEROME épouse QUIGNON
Le 07 novembre 2002

MEMENTO**Horaires de la Mairie :**

mardi de 14 à 18 heures
jeudi de 14 à 18 heures
samedi de 10 à 12 heures

Horaires de la Poste :

Du Lundi au Vendredi de 14^H15 à 16^H15.
1 Samedi sur 2 : de 9^H30 à 11^H30, à partir du 11 janvier 2003.

Répertoire téléphonique :

La Mairie : 03.44.85.01.24
L'école : 03.44.85.08.69
Le collège de Ressons : 03.44.42.50.63
La Poste : 03.44.85.01.28
Ambulance-Taxi : 03.44.85.08.04
Médecins : 03.44.85.01.11
Pharmacie : 03.44.85.07.82

Les pompiers :

FOYART J. : 03.44.85.07.62
PUILLE J-P : 03.44.85.06.88
TASSART J. : 03.44.85.07.27

Ramassage des ordures ménagères :

Tous les mercredis

Tri sélectif : tous les mercredis, y compris les jours fériés**Horaires de la bibliothèque intercommunale :**

(Place de la Gare à Boulogne la Grasse)
mercredi de 14 à 16 heures
samedi de 15 à 17 heures

Bulletin municipal tiré en 250 exemplaires.

Comité de lecture : Dominique BENARD
Gilbert HARANG
Patrick KUSZPA
Yves LEMAIRE
Jean-Marc MORISOT

Mise en page : Dominique BENARD

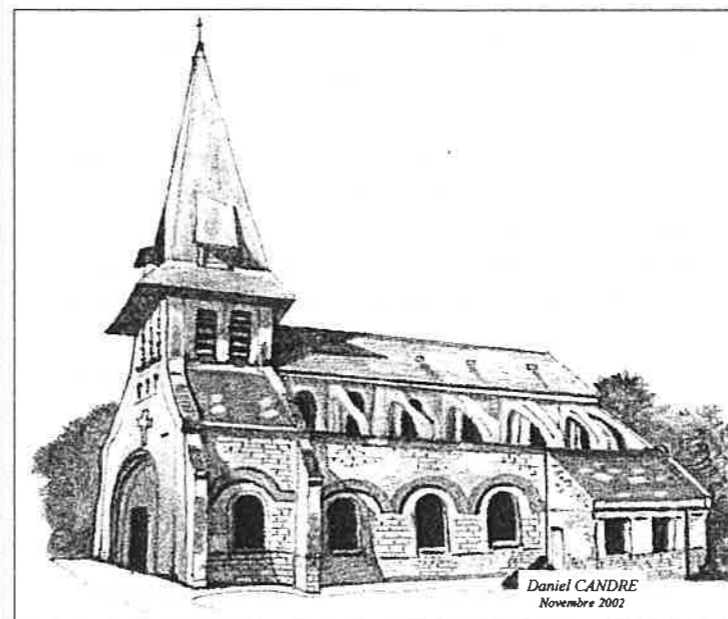
Responsable de la publication : Yves LEMAIRE

Le Comité de Lecture se réserve le droit de remanier tout article dans le but de garantir une bonne compréhension.

Toute information antérieure à la date de l'actuel *Conchylien* pourra être refusée par manque de place.

Envoyez vos écrits à la mairie avant le 15 mars 2003 pour qu'ils paraissent dans le numéro 39.

n°38

**Le Conchylien****Janvier 2003****Bulletin Municipal du 1^{er} janvier 2003****Sommaire**

Sommaire :	1
Lettre du Maire :	1
Recensement :	1
Informations des associations :	2
Informations pratiques :	2
Association des parents d'élèves :	3
Association paroissiale :	3
Comité des fêtes :	3 et 4
Les Lucioles :	4
La réunion du Conseil du 22 novembre :	5
La réunion du Conseil du 12 décembre :	6
Etat Civil :	6
Memento :	6
Bibliothèque intercommunale :	6

Recensement militaire

Pour le recensement militaire de la 1^{ère} période de l'année 2003 (de janvier à mars), devront se présenter en mairie **à partir du 1^{er} janvier 2003**, les Françaises et les Français nés en janvier, février, mars 1987.

Lettre du maire

Comme le veut la tradition, en ce début d'année, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2003.

La décision sur le choix définitif du mode d'assainissement pour la commune étant lourde de conséquence, celle qui sera prise par le conseil municipal en 2003 ne sera, je l'espère, avec toutes les garanties que pourra nous donner l'étude complémentaire que nous avons demandée.

Tout au long de l'année 2002, nous avons eu à cœur de remédier aux causes des inondations en mobilisant les moyens financiers de notre budget et toutes les bonnes volontés du village. En 2003, nous continuerons notre effort sur ce dossier et, cette fois, avec le concours financier de l'état et du département, nous allons revoir tout le réseau d'eaux pluviales depuis la salle des fêtes jusque la Marlière.

Autre dossier qui avance rapidement, le renforcement du réseau d'eau potable : un appel d'offre vient d'être lancé et les travaux devraient commencer avant l'été.

Yves LEMAIRE

Sens civique

Le respect des lois et des usages permet à une société de vivre en bonne harmonie. Cependant, il faut sans cesse rappeler leurs manquements à ceux qui n'y pensent pas.

Dans les deux derniers numéros, nous avons rappelé la nécessité de procéder à la taille ou à l'élagage des haies. Si beaucoup l'ont fait, en de nombreux endroits, des branches gênent encore le passage sur les voiries.

La divagation des animaux domestiques est souvent source de problèmes, d'autant plus que certains animaux présentent un caractère agressif.

Le non respect du code de la route fait aussi courir de grands risques, notamment celui des sens interdits et des limitations de vitesse.

L'évacuation d'eau dans les caniveaux en période de gel peut aussi être source de danger.

Je vous engage à réfléchir sur le fait que, dans ces cas précis, la responsabilité des contrevenants est engagée sur les risques qu'ils font courir aux autres.

Yves LEMAIRE

Club des Gens Libres

Le Club des Gens Libres a reçu, lors de sa réunion bimensuelle, la visite du Maréchal des Logis-chef de la brigade de Ressons-sur-Matz qui est venu leur présenter une cassette concernant les agissements des malfaiteurs envers les personnes les plus vulnérables.

Tout d'abord, il a commenté et expliqué la teneur d'un livret intitulé « Conseil aux personnes âgées ». Nombre de questions furent posées. Les réponses étaient nettes et précises pour la bonne compréhension de tous. Ensuite, il a passé la cassette qui complétait les explications que l'on venait d'écouter.

Tous les membres du Club ont apprécié la qualité de cette prestation fort intéressante.

Lucette HARANG

BRAVO

Bravo et merci à tous les habitants qui ont illuminé leur habitations et aux bénévoles qui ont décoré le village pour les fêtes. Grâce à eux notre village s'est donné un air de fête malgré la grisaille de ce mois de décembre.

Yves Lemaire

Utilisation de la poubelle place du Docteur GARRET

Le container poubelle situé près des containers à verre est destiné exclusivement à recevoir les sacs contenant les ordures ménagères des personnes en résidence secondaire à Conchy.

Les objets encombrants et toutes les autres poubelles sont enlevés à votre porte. Si vous désirez vous en débarrasser plus rapidement la déchetterie de Lassigny est ouverte à tous gratuitement et le journal du Pays des sources vous rappelle le fonctionnement de la collecte des déchets.

Yves LEMAIRE

La boîte en plus

En cette fin d'année qui nous rapproche de la fête de Noël, je tiens à remercier toutes les personnes qui répondent avec beaucoup de gentillesse lors de la demande de produits alimentaires pour les plus démunis. Ceux-ci sont déposés au point alimentaire de Ressons-sur-Matz et sont distribués selon des critères bien précis dans tout le canton aux familles dont la nécessité est pressante.

A tous un grand merci

Lucette HARANG

Opération Brioches

L'opération brioches pour les handicapés mentaux qui a lieu tous les deux ans a, cette année encore, été une réussite puisque la collecte a rapporté la somme de 1 132,40 euros.

Je remercie bien sincèrement les généreux donateurs et particulièrement les personnes bénévoles qui ont parcouru le village pour recevoir des dons et celles qui ont auparavant distribué les papillons pour prévenir de leur passage.

Cette somme contribuera au fonctionnement d'un centre pour autistes et pour adultes handicapés vieillissants. Pour les handicapés, soyez tous remerciés au nom de l'APEI de Compiègne.

Quant à moi, je dois vous dire, en plus de ma reconnaissance, mon émotion d'avoir été si bien comprise dans ma démarche.

Merci encore du fond du cœur.

Marie-Claude Payen
Responsable cantonale

REUNION DE CONSEIL DU 22 NOVEMBRE 2002

L'an deux mille deux, le 22 novembre à 20h30, le conseil municipal, régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de monsieur Lemaire Yves, Maire.

Les conseillers en exercice étaient présents, à l'exception de Monsieur Jean Grelin, excusé, ayant remis un pouvoir.

ORDRE DU JOUR :

Adduction d'Eau Potable

Monsieur le Maire informe les conseillers présents que, suite à la demande faite auprès du Conseil Général, une subvention d'un montant de 91 469 € nous est attribuée pour le renforcement du réseau d'eau potable. Il présente le dossier de consultation des entreprises.

Assainissement (collectif – non collectif)

Une étude hydro-géologique devra être réalisée afin d'évaluer l'impact des futurs puits d'infiltration sur la qualité de la nappe phréatique.

Aménagement de la Marlière

Monsieur Beaucamps est chargé de sélectionner les arbustes et plantes pour l'aménagement autour de la Marlière.

Contrat de travail de Mme Foyart

Le contrat de travail de Sylvie Foyart sera renouvelé à compter du 1^{er} janvier 2003 jusqu'au 31 décembre 2005, pour une durée hebdomadaire de 17 heures 15/35^{ème}, et elle sera rémunérée selon les indices : 245 / 262

QUESTIONS DIVERSES.

⊗ Le conseil demande à Monsieur le Maire de faire le nécessaire pour que la barrière et le bâtiment construits sans autorisation dans la ruelle du Moulin, (propriété communale) soient démontés. Un courrier sera adressé aux intéressés.

⊗ Le conseil accepte l'encaissement d'un chèque d'un montant de 157 € en remboursement d'un bris de glace à la salle des fêtes.

⊗ Le conseil refuse la prise en charge d'une participation aux frais de scolarité pour un enfant fréquentant un établissement privé.

⊗ La pose d'enrobés Rue Michel et rue de la Harache s'est chiffrée à 3 422,46 € HT. Les travaux réalisés à la Marlière ont coûté 7 390 € HT et les curages des fossés et le doublement des traversées de route 4 040 € HT.

INFOS COMITE DES FETES

Un rappel des manifestations depuis octobre :

Samedi 26 Octobre : Le traditionnel concours de belote a vu la victoire de l'équipe Daumont de Conchy devant la doublette Nonnotte-Remue également Conchyliens.

Vingt équipes étaient présentes. Le concours s'est déroulé dans un excellent esprit de compétition. Merci aux participants et particulièrement aux onze équipes du village.

Lundi 11 Novembre : Sous un ciel relativement clément, soixante-dix personnes ont pris part à la cérémonie de l'Armistice. La gerbe de fleurs a été déposée par deux jeunes Conchyliennes. Le vin d'honneur offert par la Municipalité a clôturé cette journée du souvenir.

Samedi 16 Novembre : A la salle polyvalente chaude ambiance orientale, lors de la « soirée Couscous ». Je remercie personnellement les 116 Conchyliens présents sur les 140 convives. Réussite totale de cette soirée colorée.

Samedi 30 Novembre : Portes-ouvertes des écoles. De nombreuses personnalités et élus du canton étaient présentes lors de la visite du groupe scolaire. Le vin d'honneur offert par la municipalité, clôturant cette visite, a été servi dans la salle du Conseil Municipal.

Samedi 30 Novembre : A la salle polyvalente s'est déroulé la 1^{ère} brocante aux jouets. 14 exposants dont 2 extérieurs étaient présents devant un public moyen en nombre mais constant durant l'après-midi. Cette nouvelle manifestation sera reconduite l'année prochaine. Merci aux exposants.

LE RÉVEILLON DU NOUVEL AN AFFICHE COMPLET

Toute l'équipe bénévole du Comité des Fêtes et moi-même vous remercions de votre participation lors de nos différentes manifestations. En espérant vous divertir encore plus en 2003 :

Nous vous présentons tous nos vœux de bonne et heureuse année.

Encore merci

Pour le comité

J.GRELIN

Les lucioles

La saison 2002 s'est terminée sous vos applaudissements avec la représentation du 28 juillet à Conchy. Cette journée fut la conclusion d'une année de travail et d'entente entre nous et surtout, pour nous toutes, une grande satisfaction du résultat obtenu.

Une nouvelle année commence pour le club qui compte désormais 23 twirleuses. Les filles aborderont de nouvelles chorégraphies qu'elles auront, pour certaines, réalisées elles-mêmes. Les représentations s'étendront sur l'année. Certaines accompagneront les festivités de la commune comme le carnaval le 16 mars prochain.

Je vous remercie pour votre participation à la vente du calendrier du club. Le bureau se joint à moi pour vous souhaiter à tous une bonne année 2003.

Karine FONTAINE

Sapeurs-pompiers

Les sapeurs-pompiers vous remercient de l'accueil que vous leur avez réservé lors de leur passage pour les calendriers. Ils vous présentent leurs meilleurs vœux.

Les réservations pour le banquet de la Sainte Barbe du 25 janvier seront arrêtées le 18 janvier.

Association de parents d'élèves

L'association des parents d'élèves souhaite la bienvenue aux nouveaux parents résidant dans les communes du regroupement scolaire et vous présente les différents membres du bureau :

Madame RENDU Maryse	Présidente
Madame SNOECK Sophie	Trésorière
Madame ROUX Fabienne	Secrétaire
Madame ROGER Christelle	Vice-Présidente
Monsieur RAMON Pascal	Vice-Trésorier
Madame MOISAN Sarah	Vice-Secrétaire

Nous sommes heureux de vous présenter le programme de nos manifestations pour l'année scolaire 2002-2003 :

Samedi 18 janvier 2003 à 15 heures

Salle des fêtes de Boulogne-la Grasse

Spectacle et goûter gratuits pour les enfants du Regroupement

Samedi 8 mars 2003

Salle des fêtes de Conchy les Pots

Super loto

Tombola, buvette, restauration sur place

Samedi 14 juin 2003 de 15 à 19 heures

Salle des fêtes de Conchy les Pots

Kermesse des écoles

Quelques jours avant les différentes manifestations, de plus amples renseignements vous seront transmis.

Nous espérons vous voir nombreux et vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Les membres du bureau

Association Paroissiale

Calendrier des messes

1er trimestre 2003 dans le secteur

Biermont :	samedi 04 janvier	à 18 ^h 30
Boulogne :	dimanche 12 janvier	à 9 ^h 30
Conchy les Pots :	dimanche 02 février	à 9 ^h 30
Orvillers :	dimanche 16 février	à 9 ^h 30
Cuvilly :	samedi 22 février	à 18 ^h 30
Biermont :	dimanche 02 mars	à 9 ^h 30
Boulogne :	dimanche 09 mars	à 9 ^h 30
Conchy les Pots :	dimanche 29 mars	à 18 ^h 30

Messe à Ressons-sur-Matz
chaque dimanche à 11 heures

Comité des fêtes

Calendrier prévisionnel 2003

Dimanche 16 Mars :

Carnaval pour tous

Dimanche 20 Avril : Œufs de Pâques

Dimanche 27 Avril :

Thé dansant avec « les *Ribercauv's* »

Dimanche 18 Mai : Excursion en car la journée

Dimanche 25 Mai :

Thé dansant « Patrick et Véronique »

Samedi 28 Juin :

Feu de la St Jean et concours de pétanque

Dimanche 13 et Lundi 14 Juillet :

Fête Nationale, bal gratuit, feu d'artifice,
Retraite aux flambeaux

Samedi 26, Dimanche 27 et Lundi 28 juillet :

Fête communale,
brocante et animations complémentaires

Samedi 6 Septembre :

L'après-midi, salle polyvalente :
karaoké pour les ados

Samedi 13 Septembre :

En soirée concours belote

Dimanche 5 Octobre :

Thé dansant avec « les *Ribercauv's* »

Samedi 25 Octobre :

Soirée dansante avec repas « Halloween »

Jeudi 20 Novembre :

A partir de 18^h 30

« Goûtons le Beaujolais Nouveau »
avec buffet campagnard

Dimanche 30 Novembre : 2^{ème} brocante aux jouets

Mercredi 31 Décembre : Réveillon